

ANNEXE A

De la part du Colonel Ha Van Lau, chef de la Mission de
liaison du Haut Commandement de l'Armée
populaire du Vietnam

A: S.E.M. l'ambassadeur M.A. Rahman, 73/QT
président de la Commission internationale
pour la surveillance et le contrôle au
Vietnam

Comme le sait la Commission internationale, dans leurs attaques aériennes répétées contre le territoire de la République démocratique du Vietnam, les Etats-Unis et leurs agents à Saigon n'ont pas épargné un seul endroit, qu'il s'agisse de maisons d'habitation dans la campagne ou d'écoles et d'hôpitaux dans les villes. Dong Hoi et Vinh, villes dans lesquelles sont affectées en permanence des équipes de la Commission internationale, ont subi plusieurs raids aériens. Les zones d'activité des équipes permanentes de la Commission au Nord-Vietnam sont perpétuellement menacées. Les bombardements et raids aériens effectués contre le territoire de la République démocratique du Vietnam par les impérialistes américains et leurs agents constituent des violations extrêmement audacieuses des Accords de Genève de 1954 sur le Vietnam. Jusqu'ici les milieux dirigeants américains et leurs agents de Saigon ont continué impudemment de déclarer qu'ils poursuivront leur activité criminelle contre la République démocratique du Vietnam. Pour cette raison, il n'est pas